

Programme

H0V-B0

Recyclage

de formation

Public concerné

Les personnes qui doivent effectuer des travaux d'ordre non électrique dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage des pièces nues sous tension (domaine du H0V et BOV) et en conséquence posséder l'habilitation adéquate (ex. : maçons, peintres, techniciens de surface, terrassiers, etc...).

Effectif maximum

Le nombre maximum de participant est fixée à 12 personnes.

Durée

4h.

Pré-requis

Attestation H0V-B0.

Objectifs

Rappel des points fondamentaux et mises à jour des connaissances des personnes habilitées et définir l'étendue des taches et secteurs autorisés.

Conditions de formation

- Exposé et discussions étayés de textes illustrés.
- Remise à chaque stagiaire d'un document écrit.
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire.
- Contrôle de connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

Validation

Attestation de recyclage.

Programme Recyclage H0V-B0

MISE À JOUR DES CONNAISSANCE

4h

- Des nouveaux textes et document parus.
- Des nouveaux matériels et équipement utilisé.
- Revue des difficultés d'application rencontrées par les personnes habilitées.